

# Les vacances en toute sérénité avec Neat Camping

Neat Camping  
est une **assurance**  
**nouvelle génération**  
spécialement conçue  
pour l'hôtellerie de plein air.



## Nos garanties Ayez l'esprit serein pendant vos vacances



**Annulation sans motif sans justificatif.**  
100% avec justificatif ou 70% sans justificatif



**Interruption de séjours et/ou arrivée tardive**  
Qui vous oblige à partir plus tôt et/ou vous oblige  
à arriver quelques jours plus tard



**Véhicule de location de remplacement**  
En cas de panne ou d'accident pendant votre séjour



**Frais vétérinaires**  
Rapatriement, téléconsultation pendant votre séjour



**Oubli d'un objet**  
Prise en charge du renvoi en cas de l'oubli d'un objet  
pendant votre séjour



**Modification voyage**

**Simple et rapide !**  
**Remboursement en 48h**

## Que faire en cas d'annulation ou interruption de séjour ?

1

### Avertir

votre lieu de réservation de votre  
désistement, retard ou interruption  
de séjour

2

### Déclarer

votre annulation ou interruption  
de séjour

<https://declare.neat.eu/campings-independants> >

[sinistre@neat.eu](mailto:sinistre@neat.eu) >

3

### Vous êtes remboursé en 48h

Pour plus d'informations  
Rendez-vous sur notre site

[www.neat.eu/camping](http://www.neat.eu/camping)

# Assurance Annulation séjour

## Document d'information sur le produit d'assurance



Compagnie : HELVETIA Global Solutions Ltd, Société anonyme au capital de 77 480 000,00 Francs suisses - Adresse : Aeulestrasse 60, 9490 Vaduz, Liechtenstein, immatriculée au Registre de Commerce du Principauté de Liechtenstein sous le numéro FL-0002.191.766-9, agréée en tant qu'entreprise d'assurance par l'autorité de surveillance des marchés financiers du Principauté de Liechtenstein (FMA Liechtenstein). Helvetia est autorisée à exercer les activités d'assurance en France au titre de la libre prestation des services, notifiée à l'ACPR (ID Refassu: 224324).

### Produit : Flixy - FLEX

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

Flixy – FLEX est un contrat d'assurance dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

##### ✓ ANNULATION « TOUT SAUF »

Maxi 5000 € par personne et 30 000 € par événement.  
Sans franchise.

##### ✓ ANNULATION SANS JUSTIFICATIFS

Dans la limite de 5000€ par sinistre.  
Franchise de 30% du montant total du séjour.

##### ✓ FRAIS DE MODIFICATION

Prise en charge à hauteur maximale de 2 000 € par personne et de 10 000 € par événement.

##### ✓ ARRIVEE TARDIVE

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis de la location, avec un maximum de 4 000 € par location ou emplacement, dans la limite de 25 000 €.  
Franchise : 1 jour.

##### ✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis, y compris les éventuels frais de nettoyage de la location, en cas de retour prématuré.  
Prise en charge à hauteur maximale de 4 000 € par personne et de 25 000 € par événement. Franchise : 1 jour.

##### ✓ VEHICULE DE REMPLACEMENT

Prise en charge d'un véhicule de remplacement de catégorie équivalente au véhicule immobilisé pour une durée maximale de 3 jours consécutifs.

##### ✓ OUBLI D'UN OBJET PERSONNEL DANS LA LOCATION

Prise en charge du renvoi d'un seul objet, à hauteur maximale de 150 € par dossier.

##### ✓ FRAIS DE SOINS VETERINAIRES ET ASSISTANCE CHIEN CHAT

Prise en charge de 2 consultations vétérinaires maximum par séjour, dans la limite de 250 € pour l'ensemble des garanties Frais de soins et Assistance.



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ Tout ce qui n'est pas mentionné dans la liste « Qu'est-ce qui est assuré ? » ci-contre.



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat sont :

- ! Les conséquences et/ou événements résultant de la grève, d'un attentat ou d'un acte de terrorisme.
- ! La faute intentionnelle de l'assuré.
- ! Les maladies ou accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement ou d'une hospitalisation entre la réservation du voyage et la souscription du contrat.
- ! Les complications de grossesse au-delà du 6ème mois.
- ! La défaillance de l'organisateur du séjour ou de la compagnie aérienne ou ferroviaire.



## Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



## Quelles sont mes obligations ?

### - A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

### - En cas de sinistre

L'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

L'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



## Quand et comment effectuer les paiements ?

Les cotisations sont payables auprès de l'assureur ou de son représentant à la souscription.  
Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire, chèque, mandat et virement.



## Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

### Début de la couverture

- Annulation « tout sauf » : le jour de la souscription au présent contrat
- Objets oubliés : le jour de départ du lieu du séjour
- Autres garanties : le jour de l'arrivée sur le lieu du séjour

### Fin de la couverture

- Annulation « tout sauf » : le jour du début du séjour
- Objets oubliés : 10 jours après le retour au domicile de l'assuré
- Autres garanties : le jour de départ du lieu du séjour



## Comment puis-je résilier le contrat ?

S'agissant d'un contrat temporaire, celui-ci ne peut pas être résilié.

# Trip cancellation insurance

## Insurance product information document



**Company:** HELVETIA Global Solutions Ltd, a limited liability company with capital of 77,480,000.00 Swiss francs - **Address:** Aeulestrasse 60, 9490 Vaduz, Liechtenstein, registered in the Trade Register of the Principality of Liechtenstein under number FL-0002.191.766-9, licensed as an insurance company by the Financial Market Supervisory Authority of the Principality of Liechtenstein (FMA Liechtenstein). Helvetia is authorised to carry out insurance business in France in respect of the freedom to provide services, notified to the ACPR (REFASSU ID: 224324).

### Product: Neat Camping - FLEX

This document summarises the main features of the product. It does not take into account your specific needs and requests. Full product information can be found in the pre-contractual and contractual documentation.

### What type of insurance is it?

Neat Camping - FLEX is an insurance policy designed to cover the Insured for and during their trip.



#### What is insured?

✓ **“ALL RISKS (subject to named exclusions)” CANCELLATION**  
Maximum €5,000 per person and €30,000 per event. No deductible.

✓ **CANCELLATION WITHOUT PROOF**  
Up to €5,000 per claim. Deductible of 30% of the total amount of the stay.

✓ **MODIFICATION COSTS**  
Maximum cover of €2,000 per person and €10,000 per event.

✓ **LATE ARRIVAL**  
Reimbursement of unused land-based services in proportion to the length of the rental period, up to a maximum of €4,000 per rental or pitch, within the limit of €25,000.  
Deductible: 1 day.

✓ **INTERRUPTED STAY COSTS**  
Reimbursement of unused land-based services on a prorata temporis basis, including any rental cleaning costs, in the event of early return.  
Coverage up to a maximum of €4,000 per person and €25,000 per event. Deductible: 1 day.

✓ **REPLACEMENT VEHICLE**  
Coverage of a replacement vehicle of an equivalent category to the immobilised vehicle for a maximum of 3 consecutive days.

✓ **PERSONAL ITEMS LEFT BEHIND IN THE RENTAL PROPERTY**  
Payment for the return of a single item, up to a maximum of €150 per claim.

✓ **VETERINARY CARE AND ASSISTANCE FOR DOGS AND CATS**  
Coverage of up to 2 veterinary appointments per stay, up to a maximum of €250 for all Medical Care and Assistance benefits.



#### What is not insured?

✗ Anything not mentioned in the “What is covered?” list opposite.



#### Are there any exclusions to coverage?

The main policy exclusions are:

- ✗ Consequences and/or events resulting from strikes, terrorist attacks or acts of terrorism.
- ✗ Intentional fault on the part of the insured.
- ✗ Illnesses or accidents involving an initial diagnosis, treatment or hospitalisation between the time the trip is booked and the time the policy is taken out.
- ✗ Pregnancy complications beyond the 6th month. The fault of the trip organiser, airline or train company.



## Where am I covered?

Cover applies worldwide.



## What are my obligations?

### - When you take out the policy

The Insured must pay the premium.

The Insured must answer all questions asked by the Insurer, in particular on the declaration form, to enable the Insurer to assess the risks covered.

### - In the event of a loss

The Insured must declare the loss within 5 working days of becoming aware of it.

The Insured must provide the Insurer with all supporting documents required for activating the insurance cover and assistance benefits indicated in the policy.



## When and how do I make payments?

Premiums are payable to the insurer or its representative at the time the policy is taken out.

Payments can be made by bank card, cheque, money order or bank transfer.



## When does coverage begin and end?

### Start of cover

- "All risks (subject to named exclusions)" cancellation: on the date this policy is taken out.
- Forgotten items: on the date of departure from the holiday venue
- Other cover: on the date of arrival at the holiday venue

### End of cover

- "All risks (subject to named exclusions)" cancellation: on the day the stay begins
- Forgotten items: 10 days after the insured returns home
- Other cover: on the date of departure from the holiday venue



## How can I terminate the contract?

As this is a temporary contract, it cannot be terminated.